

Image not found or type unknown



Contrat de collaboration infirmière

Par **marie**, le **12/02/2012** à **10:38**

Bonjour, je vais avoir un contrat de collaboration en tant qu' infirmière libérale le mois prochain, on me demande de faire les tournées avec le collaborateur pour faire la connaissance des patients. Lors de ces tournées, on me demande de faire les soins. Est-ce légal ? en sachant que mon contrat début dans un mois ? Et en cas d'accident sur le patient ou sur moi-même, suis-je couverte ? Quelle est la procédure ? Merci pour votre réponse.